

Umih. magazine

Cafés
Hôtels
Restaurants
Traiteurs
Discothèques
Bowlings
Thalassos

L'invitée

Françoise Gatel, ministre
déléguée à la Ruralité,
au Commerce et à l'Artisanat

Mobilisation

UmiVitalité : une offre de santé
et de prévoyance 100 % Umih

Décryptage

LA DIVERSIFICATION : UN ENJEU EN MILIEU RURAL



UmiVitalité

umivitalite.fr

SANTÉ
46,37€*
PAR MOIS
PAR SALARIÉ(E)

**L'assurance
des cafés,
hôtels,
restaurants
et entreprises du secteur HCR.**



Facile et rapide

Couverture complète

Remboursements express

Assistance 24h/24

* 1,20% du plafond mensuel de la sécurité sociale (PMSS), par mois et par salarié(e) affilié(e) au régime général. Le montant minimum pris en charge par l'entreprise est de 50 % soit 23,19€ par salarié(e) et par mois.



PAR THIERRY MARX,
PRÉSIDENT
CONFÉDÉRAL

Un nouveau logo, une nouvelle ère

Notre nouveau logo est bien plus qu'un simple changement graphique. Il est le reflet de notre histoire, de nos valeurs et de notre ambition pour l'avenir.

La fusion du « u » et du « m », symbolise notre unité. Jamais nous n'avons été autant attendus, avec près de 40 000 entreprises qui nous font confiance. Le petit point rouge sur le « i », tel un poing levé, rappelle notre détermination sans faille à protéger vos droits et à faire entendre votre voix.

Le choix d'un caractère rond, avec un trait épais et affirmé, traduit notre approche du dialogue social. Nous sommes des syndicalistes convaincus, mais nous croyons aussi en la force de la discussion et du compromis. Nous sommes prêts à aller de l'avant, en trouvant des solutions qui satisfont toutes les parties prenantes.

Cette rondeur, c'est aussi l'hospitalité qui nous anime. Nous sommes des professionnels de l'accueil, et cette qualité se retrouve dans toutes nos relations. Avec nos adhérents, nous cultivons un esprit de famille, de confiance et de partage.

Enfin, le bleu et le rouge de notre nouveau logo réaffirment l'attachement de l'Umih à défendre l'excellence française.

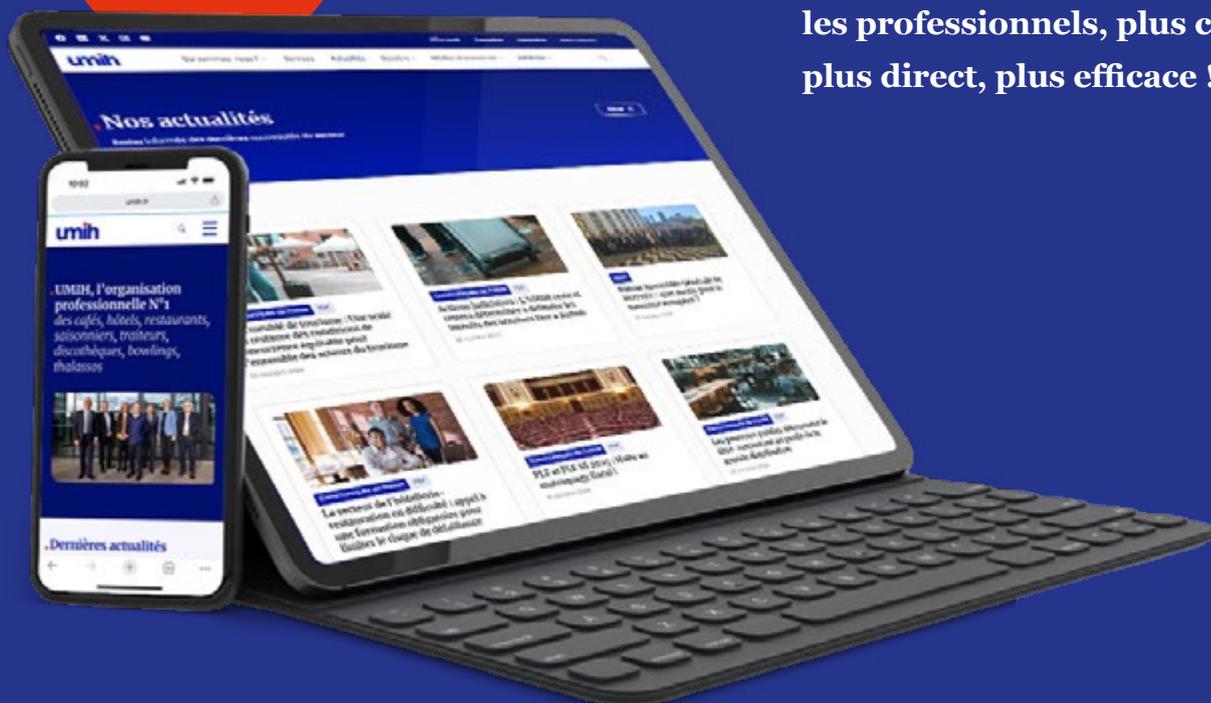
ça bouge !

umih

« Un nouveau logo tout en puissance et en rondeur qui représente la conception du dialogue social pour l'Umih. »

THIERRY MARX
PRÉSIDENT CONFÉDÉRAL DE L'UMIH

nouveau



Un nouveau site pour tous les professionnels, plus clair, plus direct, plus efficace !

 verisure**PRO**

PROTÉGEZ

vos salariés
et votre entreprise

offre UMIH du 04/04/24 au 31/12/24

-400€^{HT}

(frais d'installation + 200€ sur le matériel) *

J'en profite

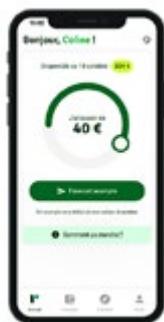
*Remise de 200€ sur le matériel des offres Verisure Sécurité 24/7 Pro (à partir de 799€ HT avant remise) et Sécurité Totale Pro (à partir de 999€ HT avant remise). Frais d'installation et de mise en service (d'une valeur de 200€ HT) offerts. Abonnement mensuel associé aux services de maintenance et télésurveillance (à partir de 65€ HT par mois pour l'offre Sécurité 24/7 Pro et de 75€ HT par mois pour l'offre Sécurité Totale Pro) en sus à la charge du client. Les prix exprimés sont à majorer d'une TVA à 10% ou 20% (conformément aux dispositions de l'article 279-0 bis du Code Général des Impôts, TVA de 10% pour les locaux d'habitation achevés depuis plus de deux ans, à défaut TVA de 20%). Offre valable pour les contrats conclus avec VERISURE du 1er septembre au 31 décembre 2024 avec un engagement minimal de 24 ou 36 mois, non-cumulable avec toutes autres offres promotionnelles de VERISURE, réservée aux professionnels. La mise en relation doit être faite par l'intermédiaire de UMIH.

Verisure - Société titulaire de l'autorisation d'exercer n°AUT-092-2118-07-17-20190361822 délivrée par le CNAPS. L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

sommaire

Services

- 32 **Formation**
Formation obligatoire
aux éco-gestes
- 33 **Juridique,
fiscal & social**
Aide financière pour la
prévention des risques
Plan de partage de la
valorisation de l'entreprise



- 36 **Banc d'essai**
Acomptes sur salaire
et redistribution des
pourboires

- 7 **Actualités**
Les dernières infos de la profession
- 9 **Halte au matraquage fiscal**
- 10 **Prostitution dans les hôtels :
les bons réflexes à adopter**



- 14 **L'invitée**
Françoise Gatel
ministre déléguée à la Ruralité,
au Commerce et à l'Artisanat



- 21 **On aime**
Les restaurants éphémères



- 24 **Décryptage**
**La diversification :
un enjeu en milieu rural**
- 38 **Témoignages**
Pourquoi ils ont rejoint l'UMIH ?
- 39 **Un peu d'histoire**
L'Umih enfant de la guerre

Loi sur les meublés de tourisme : une première victoire contre la concurrence déloyale



Le 7 novembre, députés et sénateurs ont définitivement adopté la loi visant à réguler les meublés de tourisme.

Cette victoire législative significative marque un tournant dans la bataille en cours pour répondre à la crise du logement causée par la croissance incontrôlée de plateformes comme Airbnb. Rappelons que l'Umih a été à l'avant-garde de ce combat, martelant sans relâche que la croissance non réglementée de ces plateformes a contribué à la hausse des coûts du logement, perturbé les communautés locales et miné la compétitivité des hôtels traditionnels. *« Les parlementaires et le gouvernement ont saisi l'urgence de la situation en réunissant la commission mixte paritaire rapidement. Ce texte constitue une réponse équilibrée aux besoins de nos concitoyens et aux impératifs économiques du secteur de l'hôtellerie. Les locations touristiques de courte durée font partie de l'offre touristique et, par conséquent, doivent être soumis à un cadre fiscal équivalent et respecter des obligations et contraintes pour assurer les mêmes conditions de sécurité pour*

les touristes séjournant dans les différents hébergements touristiques marchands», a déclaré Véronique Siegel, présidente de la branche Umih Hôtellerie française.

Des mesures pour améliorer la transparence

Des numéros d'enregistrement seront obligatoires pour tous les biens locatifs, quelle que soit leur utilisation principale. Les propriétaires devront fournir une preuve de propriété. Ce qui permettra d'avoir une image plus claire du marché locatif. De plus, les municipalités bénéficieront d'une plus grande flexibilité dans la réglementation des locations de courte durée, notamment la possibilité de réduire le nombre maximum de jours de location pour les résidences principales et d'imposer des quotas sur le nombre total de biens locatifs dans leur juridiction. Les propriétés locatives de courte durée seront également soumises aux mêmes normes de performance énergétique que les locations traditionnelles. La loi prévoit enfin des sanctions plus strictes en cas de non-conformité, ce qui dissuadera les propriétaires d'exploiter des entreprises de location illégales. L'Umih restera mobilisée pour que les collectivités se saisissent de la loi et que la régulation tant attendue soit effectivement appliquée.



Non à l'usage du titre restaurant en grande surface !

«Aujourd'hui par souci de solidarité, et on l'entend bien, on va laisser aller les titres restaurant vers la grande distribution qui n'a pas besoin de notre travail pour faire des marges, » insiste Thierry Marx. La coupe est pleine. Alors que le budget 2025 est en cours de débat à l'Assemblée nationale, l'annonce de la reconduite de l'extension de l'usage des titres restaurant en grande surface

Sur un an :

+756 millions
d'euros pour la grande
distribution

-576 millions
d'euros pour les
restaurateurs

est une totale aberration pour le secteur, fortement touché par les crises successives. Cette mesure qui devait être temporaire et exceptionnelle est en train de s'installer.

Recentrage du dispositif en faveur de la restauration

L'objet du titre restaurant est de permettre aux salariés ne disposant pas de restauration d'entreprise de se nourrir correctement au restaurant. Pas d'enrichir la grande distribution et l'alimentation industrielle. Par ailleurs, rappelons que cette mesure médiatique est, en réalité, inadaptée pour répondre à l'objectif de préservation du pouvoir d'achat. En effet, 85 % des salariés français et les personnes les plus fragiles ne disposent pas de titre restaurant et ne sont donc pas concernés par la mesure. « Dans ce cas pourquoi ne pas créer un titre alimentation ? », propose Thierry Marx.

Halte au matraquage fiscal sur nos entreprises de l'hôtellerie restauration



« Toutes les mesures du PLF et du PLFSS qui auront pour effet direct ou indirect de réduire notre chiffre d'affaires et nos marges, freineront notre capacité d'investissement, et généreront pertes financières et nouvelles fermetures d'entreprises. Nous demandons instamment au gouvernement et aux parlementaires de reconsidérer leur décision et d'engager un dialogue ouvert avec les acteurs économiques afin de trouver des solutions plus équilibrées pour assurer la reprise économique et la croissance à long terme de nos entreprises », affirme Thierry Marx. Le syndicat dénonce fermement le projet du gouvernement d'augmenter les impôts sur les entreprises.

Des mesures aggravantes pour nos établissements

Hausse du coût de l'embauche d'un apprenti et des charges au niveau du SMIC, transfert vers les entreprises d'une partie de l'indemnisation des arrêts maladies, revalorisation des tarifs de la taxe sur la publicité extérieure (TLPE), adaptation des

tarifs d'accise sur l'électricité conduisant à une augmentation des tarifs non réglementés, taxe sur les billets d'avion... Ces différentes mesures aggraveraient la situation de milliers de TPE/PME du secteur du CHRD qui peinent déjà à se relever des effets de la crise sanitaire. Le nombre de défaillances d'entreprise dans le secteur hébergement restauration a ainsi progressé de 20 % sur les douze derniers mois. Nos hôtels continuent de subir la concurrence déloyale des meublés touristiques. Cela n'est pas admissible !

Pas d'augmentation de la taxe de séjour

Si un amendement prorogeant la défiscalisation et la désocialisation des pourboires en 2025 va dans le bon sens, le plafond pour en bénéficier, aujourd'hui fixé à un revenu de 1,6 SMIC, doit être revu à la hausse. L'Umih refuse également que nos entreprises soient davantage mises à contribution dans le projet de loi de finances (PLF). Le syndicat s'opposera notamment à une augmentation de la taxe de séjour pour les hôteliers.



Prostitution dans les hôtels : les bons réflexes à adopter

Le proxénétisme hôtelier expose les professionnels du secteur à de lourdes sanctions : jusqu'à dix ans de prison et 750 000 euros d'amende.

Si aujourd'hui les meublés de tourisme sont davantage touchés par ce marché, l'Umih, consciente des risques encourus par ses adhérents, a organisé une rencontre avec l'Office central de répression de la traite des êtres humains (OCRTEH) en juillet dernier. Les conséquences juridiques de l'implication involontaire des hôteliers peuvent être lourdes mais, en adoptant les bons réflexes, les professionnels peuvent se prémunir contre d'éventuelles poursuites. *« Il est de la responsabilité du chef d'établissement d'être au courant de ce qui se passe dans son hôtel. Afin de mieux prendre en compte les risques liés à la prostitution, il doit sensibiliser l'ensemble de l'équipe en contact avec la clientèle (notamment les salariés occupant des postes d'accueil/réception, salariés de ménage) sur les différents indicateurs pouvant converger vers une suspicion de*

prostitution. Il est en donc crucial d'être vigilant. Nous avons travaillé avec les autorités pour détailler les signaux d'alerte à ne pas négliger, comme des arrivées et des départs fréquents à des heures inhabituelles, de nombreux visiteurs différents, et les démarches à suivre en cas de doute. Pour obtenir toutes les informations, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre Umih départementale qui vous enverra le net Hôtelières n°25 qui précise les points d'alerte et la conduite à tenir », insiste Véronique Siegel, présidente Umih Hôtellerie Française.



**Véronique Siégel,
présidente Umih hôtellerie française**



L'Umih partenaire des Francofolies !

Les Francofolies, ce n'est pas seulement de la musique. Ce sont aussi des rencontres et des temps d'échanges. Du 10 au 14 juillet dernier, L'Umih, partenaire pour la 3^e année consécutive, y a posé ses valises, pour cinq jours de rencontres. Les présidents des branches professionnelles ont ouvert le bal de discussions animées, réunissant les adhérents de Charente-Maritime autour de tables rondes.

Au menu ? Échanges constructifs avec les élus locaux, les représentants institutionnels et les partenaires sur les enjeux du secteur.

150 000
c'est le nombre de
visiteurs accueillis chaque
année aux Francofolies.

40 ans
de musique pour
le festival !

Thierry Marx et Guillaume Jacques, président Umih 17, ont apporté à ces débats avec les professionnels présents, leur savoir-faire et leur expertise. Valérie Pons, présidente Umih Traiteurs, participait pour la seconde fois à cet exercice « *Nous avons reçu un accueil très favorable de la part des adhérents traiteurs qui sont en attente de réponses précises et spécifiques aux problèmes quotidiens. Pour eux, c'est un soulagement et beaucoup m'ont dit « On s'occupe enfin de nous ». Nous avons eu un débat très intéressant sur la formation et notamment sur la mention complémentaire que les adhérents appellent de leurs vœux. »*



Valérie Pons,
présidente Umih Traiteurs



Saison estivale 2024 : un bilan contrasté

L'été 2024 aura été une saison en demi-teinte pour l'hôtellerie-restauration. Si les Jeux Olympiques ont dopé l'activité, l'euphorie a été de courte durée.

Tandis que les établissements haut de gamme affichaient (presque) complet, entre 85 et 90 % de remplissage pendant les Jeux, la demande a chuté de 40-50 % à la mi-août. Le taux d'occupation hôtelier moyen a, quant à lui, atteint 70 % en juillet-août, légèrement inférieur à 2023 (72 %). La restauration traditionnelle a peiné à trouver sa clientèle et a affiché des résultats décevants, avec des baisses de chiffre d'affaires de 20 à 30 % à Paris, début juillet. Seuls les restaurants près des sites olympiques ont bénéficié d'un afflux de clientèle. Une météo capricieuse en avant-saison, les élections et les incertitudes qu'elles ont engendrées, les restrictions de circulation et les zones de sécurité liées aux JO, sont autant de facteurs qui ont impactés la saison. La géographie des résultats est tout aussi contrastée : si le littoral méditerranéen a brillé, l'arc atlantique et la Manche ont connu

une saison plus morose. Le tourisme rural, montagnard et urbain a également ralenti. Petit coin de ciel bleu, la fréquentation internationale a rebondi, notamment pendant les JO, avec une forte hausse des clientèles chinoise (+43 %), japonaise et américaine (+13 % chacune). Les réservations pour la fin de saison sont encourageantes. « *L'été 2024 n'est pas exceptionnel mais espérons que l'effet vitrine des JO se fasse ressentir dans les années à venir, à condition que tous les moyens soient mis en place pour maintenir la qualité de l'offre face à la concurrence internationale* », conclut Laurent Barthélémy président Umih Saisonniers.



Laurent Barthélémy,
président Umih Saisonniers

Optez pour le savon solide : un allié éco-responsable

GROUPE GM, leader des produits d'accueil, s'associe à UNISOAP pour le recyclage des savons solides à des fins humanitaires, renforçant ainsi les nombreux avantages écologiques de ce produit traditionnel.

**CARE
ABOUT
eARTH**

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du programme de développement durable de GROUPE GM.



FORMULATION SAINE

Jusqu'à 99% d'ingrédients d'origine naturelle



ÉCONOMIE D'EAU

Contient seulement 10% d'eau



ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Production et conditionnement peu énergivore



ZÉRO DÉCHET PLASTIQUE

Recyclage des emballages en papier ou carton



ZÉRO GASPILLAGE

Recyclage des savons usagés par UNISOAP



Collecte des savons usagés dans les hôtels



Recyclage des savons dans un ESAT



Distribution des savons à des personnes dans le besoin

l'invitée

**« Rattacher la ruralité,
le commerce et l'artisanat,
c'est affirmer la réalité
de l'engagement de l'État. »**

Françoise Gatel,
ministre déléguée à la Ruralité,
au Commerce et à l'Artisanat

© Service photographique de Matignon

Françoise Gatel, ministre de la Ruralité, du Commerce et de l'Artisanat, affirme vouloir être une partenaire de l'Umih pour agir sur le terrain. Les élus de l'Umih ne manqueront pas de la solliciter.

Quelle est votre vision de cet engagement ?

Françoise Gatel : Je remplirai cette fonction avec humilité mais détermination dans un contexte de redressement des comptes publics. Mes mandats locaux m'ont permis d'avoir une expérience importante du monde rural. Je pense qu'on ne parle bien que de ce que l'on connaît. Savez-vous que l'Hexagone se place au second rang des pays les plus ruraux d'Europe derrière la Pologne ? Cela représente près de 90 % des communes et un tiers de la population française. Les défis sont nombreux et parmi eux, la revitalisation des commerces, la transmission des savoir-faire, l'amélioration



© C. Lakière - SIPA

« Savez-vous que l'Hexagone se place au second rang des pays les plus ruraux d'Europe derrière la Pologne ? »

FRANÇOISE GATEL

de l'accès aux services essentiels. C'est pourquoi je me réjouis de la création de ce portefeuille, inédit à ce jour. Rattacher la ruralité, le commerce et l'artisanat, c'est, en effet, reconnaître le rôle essentiel des acteurs économiques aux côtés des élus locaux pour dynamiser nos territoires. C'est aussi affirmer l'engagement de l'Etat à leurs côtés.

Votre méthode pour y répondre ?

FG : Pour répondre au sentiment d'abandon que ressentent parfois les habitants, préoccupés par le devenir de leur commune, des services, des commerces, nous devons accompagner les élus locaux, les associations, les réseaux consulaires, les représentants des organisations professionnelles qui affrontent ces situations

sur le terrain. Comme l'Umih, par exemple, qui regroupe des élus qui s'investissent au cœur des territoires pour porter les préoccupations de tout le secteur de l'hôtellerie-restauration : apprentissage, mobilité, logement des salariés, transmission des entreprises. J'ai une conviction : ce n'est pas de Paris que l'on peut apporter des solutions miraculeuses. Les réponses viennent des territoires qui ont chacun leur histoire, leur géographie et leurs cultures. C'est pour cela que j'insiste sur la nécessité



© C. Lakière - SIPA

« Ce n'est pas de Paris que l'on peut apporter des solutions miraculeuses. »

FRANÇOISE GATEL

de bien travailler tous ensemble. J'assume donc mon rôle de « partenaire » auprès des élus de l'Umih pour leur donner les moyens d'agir sur le terrain.

On parle de désertification des services en zones rurales. Quelles sont vos pistes de réflexions à ce stade ?

FG : L'Etat est déjà engagé sur la transformation de la ruralité et sur le développement des services. Les Maisons France services sont le meilleur exemple d'efficacité : depuis 2017, le nombre d'utilisateurs n'a cessé d'augmenter, passant de 1,17 million de demandes à près de 9 millions en 2023. Environ 14 % de l'accueil physique des services partenaires (assurance vieillesse, France Travail, finances publiques) passent désormais par France services. À Tallard (Hautes-Alpes), commune de 2 312 habitants, la Maison France Services accueille même une permanence de la Chambre des métiers et de l'artisanat pour les commerçants et les artisans.

Concernant les entreprises et les commerces ?

FG : On s'interroge souvent sur l'efficacité des dispositifs de l'État pour aider à la création de commerces en zones rurales. Les faits attestent de leur pertinence. Ainsi le Plan de reconquête commerciale en zone rurale a permis d'accompagner en un an 370 projets de commerces dans 83 départements et touché 250 000 habitants. A titre d'exemple, la commune de Verzenay (Marne) de 1 050 habitants va recevoir une subvention de 50 000 euros pour rénover un local dédié à un projet de boulangerie. Le dispositif France Ruralités Revitalisation (ex-zones de revitalisation rurale) permet également de créer les conditions de l'installation d'entreprises et de commerces, dans des territoires qui en sont dépourvus. Dans les communes concernées, un restaurateur ou un hôtelier qui a un projet peut être accompagné et bénéficier d'avantages fiscaux et sociaux pendant 5 ans. Bientôt plus de 20 000 communes en bénéficieront sur près de 35 000. Il convient aujourd'hui de consolider ces dispositifs.

On constate que l'une des solutions de revitalisation des commerces en zones rurales, c'est la diversification.

Qu'en pensez-vous ?

FG : L'exemple des buralistes est frappant. Ils collectent l'argent des impôts, font parfois relais poste et presse et, mieux

« Nous appelons de nos vœux des initiatives, des solutions émanant des territoires et que l'Etat accompagnera. »

FRANÇOISE GATEL

encore, proposent un service bancaire ! C'est une véritable transformation accompagnée par un dispositif de soutien de l'Etat. Au cœur des petites communes, les épiceries qui font aussi dépôt de pain et café, recréent une convivialité, de l'attractivité, sortent de la mono activité et offrent un bouquet de services. Et pourquoi ne pas imaginer des ateliers d'initiation au numérique pour les seniors dans les restaurants ? Les cafés, les hôtels et les restaurants sont souvent devenus les derniers lieux de vie dans nombre de nos communes rurales. Nous sommes prêts à les aider. C'est un cercle vertueux que nous devons tous mettre en place et qui suppose, bien sûr, d'être dans un esprit d'entrepreneuriat. Nous appelons de nos vœux, « une France du proche », avec des initiatives, des solutions émanant des territoires et que l'Etat accompagnera.

mobilisation



PARI GAGNÉ POUR L'UMIH ! Des garanties santé moins chères et de meilleure qualité

Après s'être opposée à l'accord proposé par Malakoff Humanis (MH) et Klésia, l'Umih a lancé son offre santé et prévoyance UmiVitalité. Selon Tripalio, site d'information sociale, *« la récente commercialisation de l'offre très concurrentielle de Colonna et La Mutuelle Générale, en partenariat avec l'Umih, rebat les cartes de la santé collective dans les HCR. »*

Les raisons d'une nouvelle offre

Augmenter de près de 60 % la cotisation mensuelle, modifier la part patronale de 50 % à 65 %, diminuer les remboursements notamment sur l'optique, il n'en fallait pas plus à l'Umih, rejoint très vite par le GNC, pour refuser la signature d'un tel accord, proposé par Malakoff Humanis (MH) et Klésia. Pas d'autre issue pour l'Umih que de construire une nouvelle offre plus économique et de qualité pour le secteur de l'hôtellerie restauration.

La meilleure sur le marché

Un actuaire indépendant a été désigné afin de réaliser les études économiques et financières préalables à un cahier des charges conforme aux exigences de l'Umih : moins cher et des remboursements meilleurs. Une consultation a été lancée sur ces bases. À l'issue, c'est la Mutuelle Générale et le courtier gestionnaire Colonna qui ont été sélectionnés. UmiVitalité, la nouvelle solution de mutuelle santé et prévoyance est née ! Au-delà des garanties conformes aux obligations conventionnelles,



Eric Abihssira,
vice-président confédéral Umih

« UmiVitalité est une protection sociale de qualité avec des avantages exclusifs, des tarifs compétitifs ! »

ÉRIC ABIHSSIRA

UmiVitalité propose des services renforcés et des tarifs très compétitifs, pour les TPE/PME de moins de 100 salariés. Des tarifs qui seront d'ailleurs maintenus jusqu'au 31 décembre 2025, dans la limite de 1,20 % du Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale (P.M.S.S).

Des services renforcés

Les assurés bénéficient de services exclusifs et adaptés aux contraintes de nos métiers, notamment d'une plateforme de santé pour maîtriser les dépenses des postes les plus coûteux, d'un service de téléconsultation 7j/7 de 6 h à 23 h, d'un opticien en ligne pour commander ses lunettes sans se déplacer, d'une solution d'assistance en cas d'hospitalisation, de maternité ou de maladie grave : aide-ménagère, garde d'enfant, soutien psychologique, etc.

umivitalite.fr

SANTÉ : à partir de 1,20 % du PMSS pour le régime général en 2024 soit l'équivalent de 46,37 €/mois

PRÉVOYANCE : à partir de 18,78 € /mois pour les non-cadres et cadres



**PROFITEZ DES FONCTIONNALITÉS
DE VOTRE PORTAIL :
MONCOMMERCE.UP.COOP !**

Vous acceptez UpDéjeuner et n'êtes pas encore inscrit sur moncommerce.up.coop ?

Avec moncommerce.up.coop, visualisez votre chiffre d'affaires réalisé avec les titres-restaurant UpDéjeuner, et obtenez facilement et rapidement les informations clés concernant votre commerce.

Profitez de nouvelles fonctionnalités pensées pour vous simplifier la vie :



Commandez
vos bordereaux
et vos enveloppes
sécurisées



Déclarez
en ligne la remise
de vos titres papier



Consultez & exportez
l'ensemble
de vos factures



Retrouvez
les offres attractives
de nos partenaires, recrutement,
création de sites internet...

Inscrivez-vous dès aujourd'hui et profitez de toutes les fonctionnalités de votre portail ! Munissez-vous simplement de votre n° de SIRET et de votre n° d'agrément CNTR et rendez-vous sur moncommerce.up.coop

Up

**Ça fait du bien
au quotidien**

♥ on aime

+30

**c'est le nombre
de restaurants
éphémères
organisés dans
les régions.**



Les candidats au service en salle

L'Umih et France Travail lancent les restaurants éphémères pour recruter !

Face à la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur, l'Umih, en partenariat avec France Travail, a imaginé un concept aussi simple qu'innovant : transformer des restaurants ou le restaurant d'application d'un CFA, en véritables plateaux de casting, pendant une journée. Le principe ? Dans un premier temps, les candidats intéressés, formés ou non sont mis en situation réelle, en cuisine comme en salle, devant un jury

d'exception : les futurs employeurs qui ne sont autres que les clients ! Le recruteur peut ainsi détecter les aptitudes professionnelles, les savoir-faire, les comportements compatibles avec nos métiers. Dans un second temps, les équipes de France Travail et de l'Umih facilitent la rencontre entre candidat et employeur. Promocash, partenaire de l'opération, participe en fournissant les produits, issus des circuits courts et respectueux de l'environnement. Une initiative inédite pour faire découvrir les métiers de bouche à de nouvelles générations.



« Ce concept est une véritable aventure humaine. »

FRANCK CHAUMÈS

CONSTRUISSONS ENSEMBLE UNE STRATÉGIE COMPLÈTE DE DÉCARBONATION AVEC LE GAZ



GRDF s'engage à vous accompagner dans la réduction de votre empreinte carbone en proposant des solutions concrètes et adaptées à vos besoins. Grâce à une approche en trois étapes, GRDF vous aide à construire une stratégie complète de décarbonation basée sur la sobriété énergétique, l'efficacité énergétique et le gaz vert.

Sobriété énergétique : un premier pas nécessaire

La première étape vers la décarbonation passe par la sobriété énergétique. Sans nécessiter d'investissements lourds, l'optimisation de l'utilisation de vos installations peut permettre de réduire votre consommation d'énergie de 12 à 20 %. Cela commence par un diagnostic et une analyse fine de l'usage de vos bâtiments : gestion des horaires, occupation des espaces et optimisation des équipements, comme l'installation de robinets thermostatiques ou le désembouage du réseau de chauffage. Ces actions simples, mais efficaces, vous permettent d'obtenir rapidement des résultats tout en jetant les bases d'une démarche plus ambitieuse.



Efficacité énergétique : un second levier performant dans la décarbonation

Une fois vos installations optimisées, la modernisation devient le second levier de votre stratégie de décarbonation. Remplacer une chaudière ancienne par une chaudière à haute performance ou par un système hybride (associant par exemple une chaudière gaz à condensation avec une chaudière biomasse ou une pompe à chaleur) peut augmenter votre efficacité énergétique de 30 %. Ces solutions modernes sont compatibles avec le gaz vert, garantissant une réduction notable de vos émissions de CO₂ tout en réalisant des économies d'énergie.

Le gaz vert : une troisième étape facilement accessible

La troisième étape de votre stratégie de décarbonation réside dans l'adoption du gaz vert. Le biométhane, produit à partir de déchets organiques, est une énergie renouvelable qui peut réduire votre empreinte carbone jusqu'à 90 %. En 2024, plus de 650 sites de production sont raccordés au réseau, assurant un approvisionnement stable en gaz vert. De plus, le biométhane est entièrement compatible avec les équipements existants, facilitant une transition en douceur vers une énergie plus durable. *Avec GRDF, la décarbonation devient accessible à tous. Sobriété, modernisation et adoption du gaz vert sont les clés pour un avenir plus respectueux de l'environnement.*

**Avec ces trois leviers, la décarbonation est maintenant entre vos mains.
A vous de jouer !**



Jean-Christophe Carcenac,
propriétaire de la La Croix
de Mille, à Pampelonne (81)

Une aire de repos transformée en hôtel-restaurant-dancing !

L'histoire de Jean-Christophe Carcenac est un parfait exemple des combats menés par les entrepreneurs en milieu rural, et comment ils s'en sortent.

En 2009, la construction d'une quatre voies détourne 80 % du trafic de son relais routier-pension de famille dans le Tarn. Homme de ressources, il aura fallu 12 ans pour construire un projet d'envergure : le rachat de l'aire de la Croix de Mille, située au cœur du Ségala à Pampelonne, aux abords de la Nationale N88, pour proposer de la restauration, des chambres d'hôtel, des salles de séminaire et de danse car oui, le dimanche, l'aire de la Croix de Mille se transforme en dancing ! Convaincue par l'idée, La BPI garantit 40 % des 2,7 millions d'euros empruntés, le reste est financé par le Crédit agricole et Banque populaire.

Un pôle d'attraction du territoire

Et ça marche. La diversité des services répond aux besoins des locaux et des visiteurs, faisant de La Croix de Mille un véritable pôle d'attractivité et d'animation du territoire. « *C'est une belle aventure humaine que je ne regrette pas* », sourit l'heureux propriétaire. Jean-Christophe a créé 18 postes équivalent temps plein et emploie 10 saisonniers en saison estivale. Lorsqu'on lui demande les clés de sa réussite, sa réponse est claire : « *Avant toute chose, mes compétences professionnelles et mes 30 ans d'activité ont créé le climat de confiance nécessaire au montage du dossier. Ensuite l'appui de l'intercommunalité et de la CCI a été fondamental pour obtenir le soutien financier. Il est essentiel de réaliser une étude de marché approfondie. Enfin, il faut s'armer de patience et persévérer.* »

décryptage

A woman with short brown hair, wearing a light-colored patterned top and dark shorts, sits at a black metal outdoor cafe table. She is holding a red smartphone in her left hand and looking towards the camera with a slight smile. On the table in front of her are a pair of sunglasses and a brown glass beer bottle. A white paper bag is hanging from the table's frame. The background shows a cobblestone street and a building facade, slightly out of focus.

LA DIVERSIFICATION : UN ENJEU EN MILIEU RURAL

La diversification : un enjeu en milieu rural **décryptage**



Les hôtels deviennent des lieux où l'on peut dormir, travailler, créer, se réunir

Fini le shopping ennuyeux ! En plus de proposer leurs boutiques habituelles, les centres commerciaux deviennent des terrains de jeux géants, pour petits et grands, avec salles d'escape game et food court pour les pauses.

Les gares ne sont plus simplement des lieux de transit pour les voyageurs mais se transforment, à leur tour, en mini centres commerciaux pour les achats de dernières minutes. Les hôtels n'échappent pas à la règle et deviennent des lieux de vie, où l'on peut dormir, travailler, créer, se réunir, et même utiliser les lavomatiques à disposition tout en sirotant un café ou prendre ses photos d'identité pour le renouvellement de son passeport. « *La solution, c'est la diversification. Il y a 10 ans, près de 80 % des clients qui franchissaient la porte d'un*

hôtel venaient pour y dormir. Aujourd'hui, dans une ville, on est à moins de 30 %. 70 % des gens qui vont entrer dans un hôtel consomment au bar ou au restaurant, travaillent dans un espace de coworking ou y fixent leur rendez-vous. Résultat ? L'établissement devient le poumon d'un quartier, d'une ville ou d'un village », expliquait Patrick Mendes, Directeur général ACCOR Europe & Afrique du Nord, lors de sa conférence au salon Food Hotel Tech, en avril dernier.





© caroledesheulles

à diversifier leurs activités, à l'instar des buralistes. Reconnaisable de loin à leur logo rouge et blanc, les 40 % des buralistes qui exercent dans des bourgades de moins de 3 500 habitants, deviennent, de plus en plus souvent, le seul point de rencontre face aux commerces qui ont fermé les uns après les autres. Longtemps associés uniquement à la vente de tabac, ils ont pris le parti de la diversification. « 40 % des 10 millions de clients par jour ne viennent pas chez leurs buralistes pour acheter du tabac. Chacun de nos établissements est un lieu d'échanges qui contribue, à la vie économique et sociale de nos quartiers et villages », insiste Philippe Coy, président de la confédération des buralistes. Ils proposent, en effet, une multitude de services, allant de la presse, livres, jeux à gratter, cigarettes électroniques (et le liquide qui va avec), jusqu'à la possibilité pour les clients, d'y payer les impôts. La diversification des revenus passe aussi par le développement de Nickel, un compte bancaire accessible à tous.

Dans les petites communes, les buralistes proposent une multitude de services

Les cafés, les restaurants, les bars-tabacs font aussi leur métamorphose. Et dans les petites communes rurales, ce n'est pas si simple. Ces commerces de proximité, lieux de rencontre, d'information et de services pour les habitants, sont aujourd'hui nombreux à mettre la clé sous la porte. Leur survie ? La capacité

En ruralité, l'enjeu c'est la formation de professionnels

Les zones rurales comptent de nombreuses fermetures ou de projets de transmission sans repreneur. Ce besoin de maintien ou de réouverture de bars-tabacs-restaurants multi-services, est, bien sûr, fortement relayées par les élus locaux. Mais attention prévient l'Association des maires



© caroledesheulles

La diversification : un enjeu en milieu rural **décryptage**



« Notre rôle est aussi de faire de l'aménagement et de l'animation d'un territoire. »

CÉDRIC SZABO, DIRECTEUR
DE L'ASSOCIATION DES MAIRES
RURAUX DE FRANCE

ruraux de France (AMRF), « l'enjeu est d'investir dans la formation des professionnels, créer des liens forts entre nos fédérations départementales. Car, une chose est sûre, les projets de diversification ne manquent pas, comme ces établissements multi activités qui font vivre des villages en proposant les services classiques de bar-café-restaurant mais aussi de l'épicerie et un dépôt de pain. Mais si la personne qui l'incarne et qui le gère n'est pas la bonne, malgré toute l'aide de l'État, ça ne marchera pas », insiste Cédric Szabo, directeur de l'AMRF.

Préserver le cœur de vie des petites communes

Ouvrir de nouveaux cafés ou restaurants de campagne c'est bien. Les faire vivre, c'est encore mieux. « La loi du 27 décembre 2019,

relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, a modifié plusieurs dispositions du code des débits de boissons et permet désormais la création de licence IV dans les communes de moins de 3 500 habitants qui n'en disposent pas. Il est, en effet, crucial de proroger ce dispositif de création de nouvelles licences IV dans les communes dépourvues et de collaborer étroitement avec les préfetures pour tracer et recenser ces licences. C'est un combat, de longue date, remporté par l'Umih et par les maires des communes qui ont bien compris que, créer, développer ou sauvegarder des établissements, cœurs de vie des petites communes, implique de nouveaux équipements, de l'emploi, de l'attractivité », profère Laurent Lutse, président Umih Cafés, Brasseries, Etablissements de Nuit.

« Il est crucial de proroger le dispositif de création de nouvelles licences IV. »

LAURENT LUTSE

© Jodelerue



Laurent Lutse, président Umih Cafés, Brasseries, Etablissements de Nuit



Éclairage avec Philippe Coy

président de la Confédération
des buralistes

En 2021, d'après les données de l'Insee, plus de 21 000 communes ne disposent d'aucun commerce, soit 62 % contre 25 %, en 1980.

« Pourtant, ces bars-tabacs qui résistent, se transforment et multiplient les services, s'avèrent des acteurs essentiels de la redynamisation des territoires », souligne Philippe Coy, président de la Confédération des buralistes.

Transformation et diversification

C'est pourquoi l'Umih et la Confédération des buralistes conjuguent leurs forces pour repenser le rôle du bistrot de campagne pour

« Développer de nouveaux services dans les bars-tabacs, fait venir les clients. »

PHILIPPE COY

le transformer en un espace multiservices. *« Maintenir à tout prix des établissements, c'est bien. Mettre nos forces en commun pour leur donner toutes leurs chances de s'épanouir sur la base de modèles économiques solides, c'est encore mieux,* poursuit le président. *Notre feuille de route repose sur le développement des établissements, en mobilisant les métiers complémentaires du bar, de la restauration et du buraliste, en réunissant des services de proximité. Et ça marche. Alain Clouet, secrétaire général de la Confédération des buralistes (responsable de son atelier Ruralités vivantes) et membre de l'Umih, peut témoigner des réouvertures successives d'un tabac-restaurant à Javené, en Ille-et-Vilaine, et d'un bar-tabac-multiservices à Boucé, dans l'Orne. Avec une totale implication des maires concernés dans les deux cas. Depuis, les clients sont au rendez-vous. »* Prochaines étapes : repérer les établissements avec potentiel en zones rurales, les accompagner vers leur transformation, mobiliser utilement les aides disponibles, avec l'énergie et l'agilité de deux grandes organisations professionnelles.



Ils en parlent dans le Cantal..

Les établissements en pluriactivités, ne sont pas de simples commerces. Ils créent des emplois, génèrent des richesses et peuvent servir de point de départ à la reconstruction d'une économie des territoires. L'idée n'est pas de faire vivre un village par son seul café-restaurant multiservices mais bien de bâtir un écosystème rural en s'appuyant sur des activités économiques locales, notamment l'artisanat, la production agricole, vinicole. Pour Thierry Perbet, président Umih Cantal et coprésident de la



Thierry Perbet,
président Umih Cantal et coprésident
de la commission Ruralité Umih

commission Ruralité Umih, le constat est clair : *« Nous préconisons, sans hésiter, la diversification de nos établissements. Par exemple, accueillir un coiffeur ou un atelier d'art pendant l'été. Les idées ne manquent pas. Il faut cependant rester vigilant et notre rôle est d'accompagner ces entreprises à s'y retrouver dans les méandres des réglementations et dans leur modèle économique. Nous devons travailler avec les élus des EPCI qui regroupent plusieurs communes et mutualisent les ressources pour le développement économique. Il y a des projets viables qui doivent s'appuyer sur des financements élargis aux Régions, Départements, et pourquoi pas aux fonds européens. Il existe aussi depuis le 1er juillet dernier, le dispositif France revitalisation rurale qui permet des exonérations fiscales et sociales. »*

« Nous préconisons, sans hésiter, la diversification de nos établissements. »

THIERRY PERBET



Ils en parlent en Franche-Comté..

« Avec la diversité de ses régions, la France dispose d'un immense atout. Cependant, la désertification et la diminution des commerces et des services ont fragilisé l'attractivité des zones rurales, insiste Bernard Champreux, président de l'Umih Franche-Comté. En tant que coprésident de la commission ruralité nationale de Umih, je suis conscient que la revitalisation de ces territoires est une priorité et y travaille en direct avec le Parlement européen de la ruralité. Création d'une épicerie, d'une boulangerie ou d'un bistrot, voir rouvrir



Bernard Champreux, président Umih Franche-Comté, co-président de la Commission Ruralité Umih

« La priorité est de préserver l'existant, et de faciliter les transmissions. »

BERNARD CHAMPREUX

un commerce en multi activités est une aspiration légitime pour de nombreux élus locaux. Néanmoins, la difficulté de trouver des candidats prêts à s'investir dans ces projets est un obstacle majeur. C'est là où l'Umih peut aussi intervenir. Il est, en effet, urgent de mettre en place des dispositifs d'accompagnement plus adaptés pour encourager l'entrepreneuriat en milieu rural et ainsi, offrir aux habitants des commerces de proximité. Notre objectif est de défendre la reprise de nos entreprises situées en ruralité et le développement des cafés, hôtels, restaurants, discothèques. Nous sommes en relation étroite avec l'Association des Maires de France pour éviter que les établissements ne perdent pas leur licence. La priorité est de préserver l'existant, et de faciliter les transmissions, cessions et reprises d'entreprise. »

**NOUS N'AVONS QU'UNE SEULE PASSION
FORMER LES PROFESSIONNELS DE L'HÔTELLERIE-RESTAURATION**

NOS FORMATIONS :

- Permis d'exploitation
- Hygiène alimentaire
- Normes santé & Sécurité au travail
- Management
- Droit Social & Gestion
- Techniques Professionnelles
- Langues Étrangères
- Internet, Réseaux Sociaux, Informatique

NOS PARCOURS LONGS :

- Barman
- Réceptionniste
- Commis de cuisine,
- Serveur en restauration,
- Gouvernante
- Employé d'étage ...

112
SITES
DE FORMATION

35 000
STAGIAIRES
PAR AN

27
CENTRES
EN REGION



**RETROUVEZ LES PROGRAMMES ET LES
CALENDRIERS
DE NOS FORMATIONS SUR :**
www.umihformation.fr

Du lundi au jeudi de 8h45 à 20h
Le vendredi de 8h45 à 19h

0 806 700 701

Service & appel
gratuits

formation

Une formation obligatoire aux éco-gestes

Le classement hôtelier a évolué en 2022 et intègre dorénavant des critères de développement durable dont une formation obligatoire pour les équipes permanentes. La formation permet d'engager une démarche environnementale en réduisant les coûts d'exploitation, améliorant la qualité de service et en valorisant l'image de l'entreprise. 4 thèmes sont abordés :

- Economie d'énergie
- Economie d'eau
- Réduction et gestion des déchets
- Achats responsables.

Maryline Troussard, formatrice pour Umih Formation, nous explique le principe. « *On demande au stagiaire d'être à la fois acteur dans son métier en effectuant les écogestes quotidien, ambassadeur auprès du client de la démarche entreprise par l'hôtel, et enfin transmetteur auprès des autres salariés des process, des bons gestes, etc., avec l'objectif d'intégrer 100 % du personnel dans la démarche. Mon souhait ? Que l'introduction des écogestes, ces petites choses que l'on devrait tous faire au quotidien, ne soit plus une alternative, mais une vraie prise de conscience et une mobilisation.* »

Durée : 7 h. **Public** : exploitants et salariés CHRD. **Pré-requis** : aucun.
Session : intra et inter-entreprise, visio ou présentiel.
Le + : maîtrise des écogestes du quotidien.



Objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- **Prendre en compte l'environnement** dans la gestion de l'établissement.
- **Mettre en place les bonnes pratiques** environnementales pour éventuellement obtenir un écolabel.
- **S'approprier les outils** pour conduire une démarche de développement durable
- **Engager toute l'entreprise** dans une démarche éco responsable.

UMiH
FORMATION 

contact@Umihformation.fr

0806700701

Service & appel
gratuits

Lundi au jeudi : 08h45-20h00 • Vendredi : 08h45-19h00

Tous les adhérents de l'Umih bénéficient d'une veille réglementaire avec une **assistance juridique, fiscale et sociale** gratuite.



© Emilienne Lilapik

Affaires juridiques

Des aides financières pour la prévention des risques professionnels dans les cafés, hôtels, restaurants

Rappel : l'Umih a signé, le 2 janvier 2024, la nouvelle Convention Nationale d'Objectifs (CNO) avec la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie (CNAM) afin de prévenir les risques professionnels dans les établissements du secteur CHR.D.

Cette CNO permet aux professionnels de signer un contrat de prévention avec la caisse d'assurance maladie de leur

région (CARSAT, CRAMIF, CGSS) afin de bénéficier d'une aide financière pour réaliser leurs projets de prévention, notamment en matière de travaux ou d'achats d'équipement. Pour rappel, les Traiteurs Organismes de Réception (TOR) répondant au code risque 522 CB peuvent aussi bénéficier de contrats de prévention mais au titre de la CNO TOR.

➕ Pour plus d'informations contactez votre **Umih départementale**



Affaires sociales

Plan de partage de la valorisation de l'entreprise

La loi n° 2023-1107 du 29 novembre 2023 dite loi de partage de la valeur a institué un nouveau dispositif, le « **plan de partage de la valorisation de l'entreprise** » (PPVE).

Ce dispositif **facultatif** peut être mobilisé par toute entreprise. Il permet de verser aux salariés, dans un cadre social et fiscal incitatif, une PPVE, lorsque la valeur de l'entreprise augmente sur une période de 3 ans, en référence à une date fixée dans l'accord mettant en place le plan.

Cette prime sera égale, pour chaque salarié, au montant de référence lui ayant été attribué au titre de l'accord multiplié par le pourcentage de variation de la valeur de l'entreprise sur 3 ans, lorsque ce pourcentage est positif.

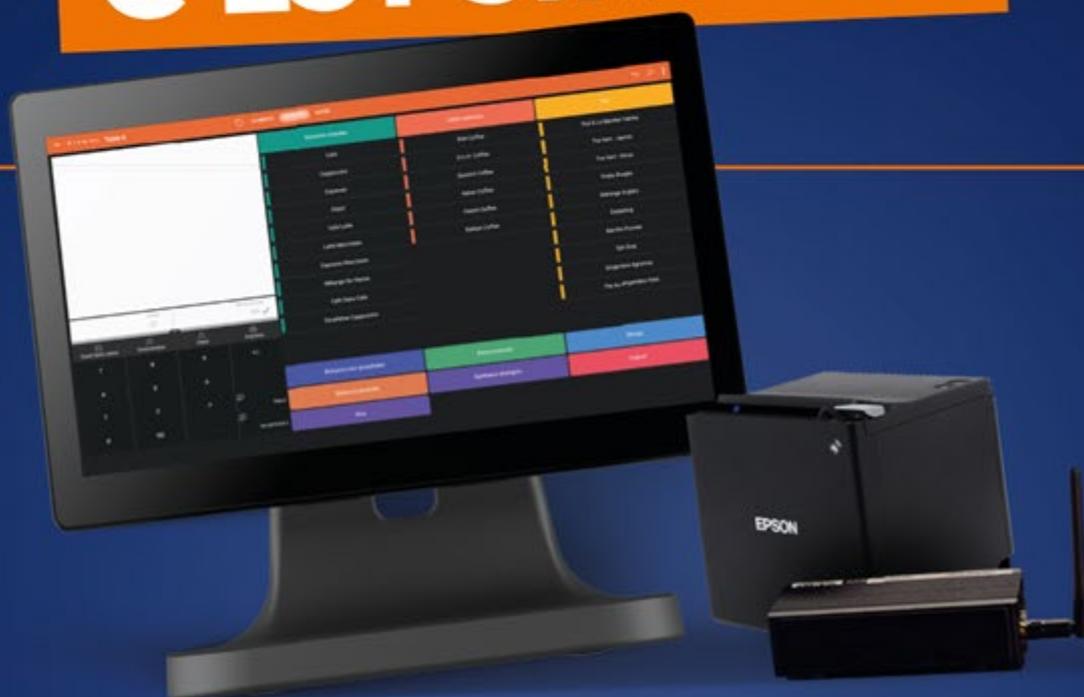
La loi est entrée en vigueur le 1er décembre 2023, mais ce dispositif nécessitait un décret d'application pour être opérationnel, publié le 29 juin 2024.

➕ Pour plus d'informations contactez votre **[Umih départementale](#)**

METRO SERVICES PREMIERS

POUR MON SYSTÈME DE CAISSE

C'EST SIMPLE !



C'EST



DISH

by **METRO**

DEPUIS 2015, NOS EXPERTS DISH ONT ACCOMPAGNÉ PLUS DE 350 000 RESTAURATEURS DANS LEUR DIGITALISATION

DISH POS, VOTRE SYSTÈME DE CAISSE CONNECTÉ FIABLE ET INNOVANT, CONFIGURÉ ET INSTALLÉ PAR NOS EXPERTS DISH POUR FACILITER VOTRE QUOTIDIEN ET MODERNISER VOTRE RESTAURANT

Rapprochez-vous dès maintenant d'un de nos conseillers

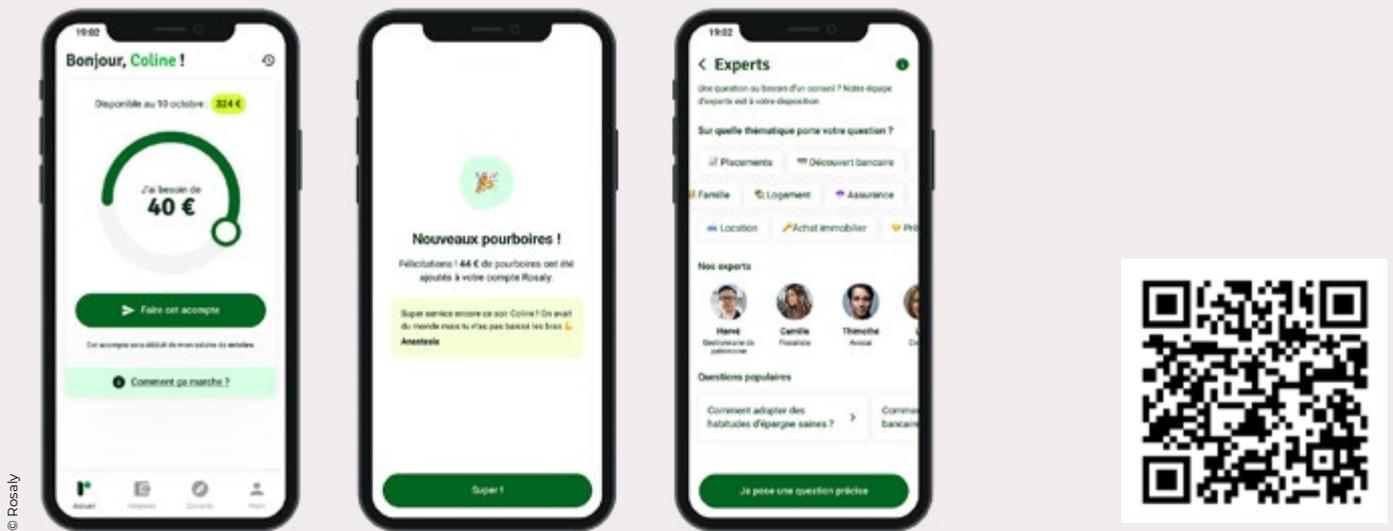


Prenez contact avec un expert DISH pour échanger sur votre projet et bénéficier de votre offre de lancement !

les
halles
METRO

banc d'essai *par Rosaly*

J'ai testé pour vous : le versement des pourboires dès la fin du service et l'accès à des acomptes sur salaire



En digitalisant les acomptes sur salaire et la redistribution des pourboires en un clic et en temps réel, Rosaly nous aide à recruter et fidéliser nos collaborateurs.

Notre partenaire Rosaly nous permet de renforcer notre marque employeur grâce à trois dispositifs :

- ⊕ Redistribution des pourboires dès la fin du service en un clic
- ⊕ Accès à une partie de son salaire

« Les équipes sont ravies de la mise en place de ce nouvel outil. »

ANTOINE DEFONTAINE, RÉSIDENT MANAGER DE L'HÔTEL MONSIEUR ARISTIDE.

n'importe quand dans le mois

- ⊕ Accès à des experts financiers pour mieux gérer son budget
- ⊕ Accès à un simulateur d'aides sociales

Leurs 300 clients observent comme impacts sur leur marque employeur :

- ⊕ +18% de CV reçus sur les offres d'emploi mentionnant Rosaly
- ⊕ -27% de turnover entre les salariés qui utilisent Rosaly vs les autres
- ⊕ 79% de taux d'adoption de la fonctionnalité Pourboires



La Sacem soutient les cafés-restaurants ruraux

Soutenir les établissements situés en zone rurale ? C'est l'objectif de la Sacem qui met en place des tarifs sur les droits d'auteurs adaptés :

25 % pour la musique de sonorisation et 10 % pour les animations musicales attractives. Pour en bénéficier, les établissements doivent être situés dans des localités de moins de 2 000 habitants,

2000
c'est le nombre d'habitants maximum des localités qui peuvent en bénéficier.

avec un chiffre d'affaires ne dépassant pas 100 000 €. Des abattements cumulables, notamment avec les réductions de 20 % pour déclaration préalable et celle de 28 % accordée aux adhérents Umih. « *Les auteurs, compositeurs et éditeurs de musique reconnaissent l'importance des petits cafés ruraux qui contribuent au lien social, à la vitalité de nos territoires et à la diversité du répertoire Sacem.*

Consciente de leurs difficultés, elle soutient les initiatives favorisant la diffusion de musique, vecteur de convivialité, tout en allégeant leur charge financière », insiste Stéphane Vasseur, directeur du réseau.

témoignages



UMIH CORRÈZE & CREUSE

« A l'Umih j'ai pris conscience que changer ne veut pas dire effacer le passé, mais juste revoir les façons de fonctionner. »

Valentin, hôtelier-restaurateur à Maussac
adhérent à l'UMH 19-23

UMIH INDRE-ET-LOIRE

« Lorsque j'étais encore salarié, l'Umih m'a accompagné pour faire face à des problèmes juridiques. Quand je suis devenu patron, nous avons pu voir comment profiter de la réduction Sacem ».

Clément et Anna adhérents de l'Umih 37.



UMIH ALPES-MARITIMES

« Adhérer à l'Umih, c'est une force. Tous ensemble, on peut faire avancer des projets. On se sent soutenu face à des problématiques. »

Karine Marro-Guffanti,
restauratrice de plage, adhérente à l'Umih 06

UMIH CÔTES-D'ARMOR

« L'Umih 22 nous a apporté beaucoup dès le début avec d'excellents conseils et des services au top. Les personnes sont toujours accueillantes. Merci à eux ! »

Teddy, directeur et bartender,
Iwen, gérant et bartender et
David, gérant d'un établissement à
Rostrenen, adhérents à l'Umih 22.



L'UMIH : LE RÉSEAU

L'Umih est présente et active sur tout le territoire avec 300 collaborateurs et plus de 2000 élus répartis en fédérations départementales.



L'Umih, « enfant de la guerre »

C'est le **26 novembre 1946**, dans le bouillonnement de l'après-guerre, que Jacques Gommy, président de la Chambre nationale de l'hôtellerie française, Philibert Plottier, président de la Confédération nationale des débits de boissons, hôteliers, restaurateurs de France et des colonies, Jean Nougarede représentant les débits de boissons et Jacques Percepied représentant les hôteliers, unissent leurs forces pour fonder l'Umih. Réunis au Centre Marcelin Berthelot, à Paris, ils posent les premières pierres d'une organisation destinée à représenter et défendre d'une seule voix les intérêts de tous les acteurs de l'hôtellerie, de la restauration et des débits de boissons. Les quatre fondateurs insufflent un vent nouveau, prônant l'union et la défense du bien commun. Pour donner vie à cette jeune fédération, Marcel Bourseau (hôtelier), Jean Nougarede (débitant de boisson) et Julien François (restaurateur) mettent en place une présidence tournante (jusqu'en 1979) et organisent deux congrès annuels. Ces rendez-vous sont l'occasion de partager, d'échanger et de ren-

forcer le sentiment d'appartenance à une grande famille professionnelle. 72 ans après le 1^{er} congrès fédéral à Marseille, c'est à Lyon que se déroulera la prochaine rencontre nationale, du 2 au 5 décembre, sous le thème fédérateur ***Ici on innove !*** Tout un programme.





PARIS 2024

Bienvenue dans un monde **électrique**

Une flamme électrique pour la Vasque de Paris 2024,
conçue par EDF.



edf.fr/VasqueParis2024
L'énergie est notre avenir, économisons-la!